



Taxe d'apprentissage 2021 – Plus que jamais l'Esisar a besoin de vous !

Grenoble INP - Esisar, école d'ingénieurs du Sud Rhône-Alpes, accueille 500 étudiants et apprentis à Valence.

Grâce à un enseignement pluridisciplinaire de haut niveau dans les sciences du numérique, aux expériences professionnelles au cours de la formation (Projet Industriel de 6 mois, stages en entreprises), et de son expertise dans des domaines technologiques de pointe, l'école forme des ingénieurs en systèmes intelligents et communicants maîtrisant les compétences clés pour relever les défis de demain et innover.

Chiffres clés

- + de 500 Projets Industriels réalisés
- + de 300 entreprises partenaires de typologie variée : grands comptes, ETI, PME-PMI, start-up
- + de 100 diplômés chaque année
- 100% de taux net d'emploi à 6 mois
- 1 mois pour trouver son premier emploi après l'obtention de son diplôme

La taxe d'apprentissage est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires. C'est sur le « solde » que vous agissez en nous versant votre taxe d'apprentissage. Chaque année, 20% du budget de l'école passe par la taxe d'apprentissage.

Projets réalisés en 2020 grâce à vous

- Déploiement d'un parcours de formation continue sur la sûreté et la cybersécurité
- Adaptation de nos outils SI et achat de matériels dans le cadre de l'enseignement à distance
- Effort soutenu des investissements en équipements
- Renforcement de notre plateforme Esynov sur les objets communicants sécurisés
- Mise en place d'un FABLAB

Ce que nous prévoyons de réaliser en 2021

- Mise en place d'un accompagnement et d'un appui technique des entreprises dans le domaine de la sûreté et de la cyber-sécurité des systèmes industriels en lien avec la CPME et l'ENE
- Déploiement de notre offre d'accompagnement des entreprises par la Plateforme Esynov pour la conformité aux normes harmonisées pour les équipements radios (directives RED)
- Réforme pédagogique répondant aux évolutions externes (lycées en amont, entreprises en aval, DD&RS...)
- Evolution de la formation par apprentissage, en lien avec l'ITII Dauphiné-Vivaraïs, répondant aux évolutions des besoins des entreprises et des transformations des DUT

Chantal Robeil Liechtensteger

Chargée de mission taxe d'apprentissage

Tél : 04 75 75 94 03

esisar.tax@esisar.grenoble-inp.fr